

Le désherbage des prairies

L'équilibre des espèces et la couverture du sol d'une prairie doivent permettre d'éviter la plupart des traitements chimiques. Il faut privilégier l'entretien régulier, et s'il y a besoin associer un désherbage chimique à une gestion du salissement au quotidien, pour éviter de revenir à la situation de départ.

Le seuil de nuisibilité des adventices varie selon les espèces :

Les plus gênantes, car non consommées, toxiques et/ou très envahissantes, telles que les chardons, rumex, orties, renoucles... ne devraient pas dépasser 5 % de la flore ou moins de 2 plantes par m², voire 1 plante par 5 m² pour les rumex. Le pissenlit ne devient problématique que si les plantes s'individualisent dans le couvert.

Les plantes riches en substances secondaires comme les tanins (plantains, achillées, pissenlits, etc.) peuvent permettre une meilleure valorisation de la ration, avec la protection des protéines, la stimulation de l'activité microbienne du rumen, ou la diminution du risque de météorisation. Souvent riches en sucres, elles sont aussi un atout pour l'ensilage. Une présence modérée de ces espèces peut avoir de l'intérêt, leur éradication n'est pas nécessaire.

Lutter contre le salissement c'est :

- Conserver un couvert fermé,
- Eviter le surpâturage, surtout en période sèche,
- Eviter le piétinement en condition humide,
- Sur-semer les zones avec beaucoup de sol nu (*près des entrées, des points d'affouragement, après un désherbage sélectif, zones avec dégâts de rongeurs ou taupinières*),
- Au semis, limiter l'écartement inter-rang, ou prévoir un couvert.

Le chardon des champs

Il est capable de se développer à la fois par graines et par reproduction végétative, grâce à des rhizomes souterrains. A ne pas confondre avec le chardon commun, beaucoup moins envahissant : il ne se propage pas par rhizomes et est facilement maîtrisé par des fauches avant montée à graines.

Les pratiques pour limiter son développement :

- Fauchez les chardons au stade boutons floraux, pas avant la mi-juin : on évite toute production de graine et on fragilise l'individu au moment où il a épuisé ses réserves pour monter à fleur.

Attention, broyé à un stade plus jeune, on favorise le développement de nouveaux rhizomes.

- Répétez cette fauche à chaque cycle de floraison (*deux à trois fois par an*), pour ne laisser passer aucune montée à graine.
- En cas de rénovation de la prairie, évitez l'utilisation d'outils à disques ou de hermes scarificatrices qui couperaient les rhizomes, entraînant l'apparition de nouveaux individus.
- Dans les prairies assolées, une luzerne concurrence et contribue à éliminer les chardons d'une parcelle.

Les traitements chimiques CHARDON :

ARIANE, BANVEL 4S, BOFIX, OPTI-PRÉ ou GARLON STAR (*à utiliser seulement en localisé*). Non sélectifs des légumineuses, ces produits sont à utiliser d'abord en localisé sur ronds, à éviter en plein ou à réserver en cas d'infestation majeure.



Chardons des champs



Chardon commun

Les rumex crépus et à feuilles obtuses



Rumex crépu



Rumex à feuilles obtuses

Ils privilégient la reproduction par graines, résistantes au système digestif des animaux pâturants et viables pendant plusieurs décennies dans le sol. Ils peuvent également être véhiculés par les fumiers ou lisiers. Seul un compostage fait dans les règles de l'art (2 retournements pour une montée en température suffisante) permet de détruire ces graines.

Les pratiques pour limiter leur développement :

- **Fauche les hampes florales.** Mais même une fois coupées, elles peuvent produire des graines viables une semaine après floraison. Mieux vaut donc exporter et brûler ces hampes.
- Attention, avec les broyages à répétition, la hampe florale se développe de plus en plus bas, il faut donc couper de plus en plus ras pour ne rien laisser.
- En entretien régulier, un arrachage manuel est efficace, avec utilisation d'une fourche à rumex prélevant la racine jusqu'à 15 cm de profondeur.

Les traitements chimiques RUMEX :

- ALLIE SX à utiliser en localisé (*non sélectif du trèfle blanc*), ou en plein si besoin, mais à partir de fin septembre. Produit très efficace contre les rumex, utilisé en plein au printemps, il entraîne un fort retard de pousse des graminées.
- HARMONY SX à l'automne (*à partir de fin août*) ou GRATIL à l'automne ou au printemps : traitement au stade rosette, avant montée de la hampe florale. GRATIL est moins efficace qu'HARMONY, mais davantage sélectif du trèfle blanc.
- OPTI-PRÉ, à utiliser après une première exploitation au printemps. Efficacité de longue durée.



Fourche à Rumex

Les traitements d'automne ont une efficacité plus durable sur les souches (*sève descendante*). Quel que soit le produit, le traitement est à répéter plusieurs années de suite.

Le pissenlit



Pissenlit

Il est appétant et de bonne valeur alimentaire (riche en cuivre), mais attention à l'envahissement pour la productivité de la prairie. Il a un fort pouvoir de colonisation grâce aux graines disséminées par le vent.

Il se développe dans les prairies riches en matière organique (parcelles de nuit, épandages répétés de lisier...), surtout s'il y a beaucoup de sol nu suite à un couvert abîmé par du surpâturage.

Les pratiques pour limiter son développement:

- Evitez les fauches précoces en ensilage et allongez les temps de repousse entre chaque pâturage pour **ralentir le rythme d'exploitation**.
- Evitez la germination et l'implantation des graines, en réintroduisant des fauches tardives en foin.

Les traitements chimiques PISSENLIT :

ARIANE, ALLIE SX, LONPAR, BOFIX ou OPTI-PRÉ.

Les renoncules

Elles sont vivaces, pas ou peu consommées en frais.

La renoncule rampante est favorisée par le tassement et le surpâturage, qui laissent place au développement de ses stolons.

La renoncule âcre s'observe souvent en conditions humides combinées à un pH plutôt acide et se dissémine uniquement par graines.

Les traitements chimiques RENONCULES :

HARMONY SX, ALLIE SX, LONPAR ou OPTI-PRÉ.



Renoncule rampante



Renoncule âcre

Les orties

Elles se développent en cas de sous exploitation et sur fertilisation en azote.

Les pratiques pour limiter leur développement :

- **Une fauche régulière**, alliée à une bonne exploitation de la prairie (*alternance fauche/pâture, chargement adéquat*), permet de mettre fin à leur développement.
- Très peu consommées en vert, les orties séchées sont au contraire très appréciées par les animaux et

leur valeur alimentaire est élevée. Elles peuvent donc être maîtrisées par des fauches de refus fréquentes avant leur floraison, de juin à septembre, pour éviter leur propagation par graines.

Les traitements chimiques ORTIES :

- ALLIE SX, OPTI-PRÉ, GARLON 2000 ou STAR.
- Ces 2 derniers ne sont à utiliser qu'en localisé.**

Cas des ronces, broussailles et rejets ligneux

Ils se développent en cas de sous-utilisation (*chargement insuffisant, pente, pieds de clôtures*).

Il est possible de les contenir par du broyage une à deux fois par an.

Le traitement chimique des ronces doit être effectué au début de l'automne (*sève descendante*), la ma-

tière active devant se propager jusqu'aux racines pour mieux les détruire.

Vu le coût élevé des produits et leur absence de sélectivité vis-à-vis des légumineuses, seuls des traitements localisés des broussailles sont à envisager (*GARLON STAR, GARLON 2000, PRO, GENOXONE ZXE, ...*).

Nos conseils d'herbicides pour prairies installées

Spécialités commerciales	Adventices	Période application	Dose préconisée (par ha)	T°C mini	Homologation (1)	Sélectif légum.	Délai avant utilisation	Coût €/ha	
ARIANE* ARIANE SEL* BOFIX*	Chardons Pissenlits	Printemps ou automne	3 à 4 L	10°C	PP, RG, dac, fét, bro, fléo	NON	28 jours	30 45	
BANVEL 4S	Chardons		1 L	10°C	PP, RG	NON	15 jours	30 40	
ALLIÉ SX	Rumex Orties Pissenlits Renoncules Berces	Automne	20 g	6°C	PP Dac, fét. et RG en tâches	NON	15 jours	15	
HARMONY SX	Rumex Renoncules		30 g	11°C	Dac, fét, RG, luz	OUI sauf trèfle violet	28 jours	40	
GRATIL	Rumex	Printemps ou automne	60 g	5°C	RG, TB		15 jours	70	
LONPAR*	Pissenlits Renoncules		Printemps : 3 L sur PP (2 L sur autres) Automne : 1,7 L	11°C	PP, bro, dac, fét, RG		28 jours	25 35	
OPTI-PRÉ	Orties Chardons Pissenlits Renoncules Porcelles	Printemps	Du 1 ^{er} mars au 31 juillet de 1,5 à 2 L	8°C	PP et toutes graminées	NON	14 jours	60 80	
GARLON STAR	Chardons Ronces Broussailles		En localisé du 1 ^{er} mars au 30 juin et une application tous les 2 ans à 1 L/100 L de préparation			Broussailles et PP	NON	15 jours	
GARLON 2000			Application du 1 ^{er} mars à fin mai à 8 L						
GÉNOXONE ZXE		Du 1 ^{er} mars au 30 juin, une fois tous les 2 ans à 5 L en localisé							

(1) PP = prairie permanente ; RG = Ray grass, dac = dactyle ; fét = féтуque ; bro = brome ; fléo = fléole ; TB = Trèfle banc, luz = luzerne. Sélectif légum. : produit ne détruisant pas les légumineuses.

* Produit contenant du clopyralid : si application d'automne, un seul traitement possible en 3 ans, entre le 1er et le 30 septembre.

Attention à la rémanence des produits en cas de sursemis ou resemis après traitement chimique

Après un traitement avec un produit contre les dicotylédones vivaces, il faut respecter un délai avant de ressemer ou sursemer la prairie pour limiter le risque de rémanence, particulièrement sur les légumineuses.

Spécialités commerciales	Espèces sensibles	Rémanence	Conditions de réussite technique
ARIANE SEL	Trèfles blanc, violet et hybride	10 semaines	-
BOFIX	Gaminées	1 mois	
LONPAR	Luzerne	4 mois	Avec travail du sol superficiel
ALLIÉ SX	Association graminées-légumineuses après traitement au printemps sur céréales	Dès la fin de l'été	-
	Association graminées-légumineuses après traitement d'automne sur prairie	Printemps suivant	
BANVEL 4 S	Association graminées-légumineuses après traitement de printemps sur prairie	Fin d'été	Délai réduit à 40 jours avec un labour
	Association graminées-légumineuses après traitement d'automne sur prairie	Printemps suivant	-
OPTI-PRÉ	Luzerne et trèfles	18 mois	Ne pas appliquer sur les prairies pâturées par les chevaux. La 1 ^{ère} exploitation de l'herbe après application se fera exclusivement par pâturage déconnecté de l'étable ou par broyage.
	Autres légumineuses		

Le semis, phase cruciale

Un jeune semis installé après travail du sol a toutes les chances de se voir concurrencé par une levée plus ou moins massive d'adventices annuelles.

Dans un premier temps, privilégiez le préventif !

Il est préférable de prévoir un faux semis. Un premier travail du sol superficiel très bien rappuyé sera suivi d'un second 10 jours plus tard. Le premier passage provoque une levée de dormance d'une partie du stock semencier du sol, alors que le deuxième viendra détruire les jeunes levées.

Le semis définitif n'intervient qu'après. Assurez une bonne couverture du sol, par un semis à la volée (*semoir centrifuge ou bottes relevées sur un semoir à céréales*), ou un semoir spécialisé à écartement réduit.

Ensuite, optez pour la voie mécanique

Il est probable qu'une nouvelle levée d'adventices accompagne encore celle de la prairie. S'il s'agit d'annuelles peu envahissantes, une simple fauche de printemps viendra « nettoyer » le couvert et redonnera la place aux espèces souhaitées. Surveillez particulièrement le mouron des oiseaux (ou stellaire), la ravenelle et la renouée des oiseaux, qui sont les plus pénalisantes. Pour les semis de fin d'été, le gel devrait en détruire la plupart (capselle par exemple), mais surveillez les moins sensibles au froid (le mouron des oiseaux).

Levées de vivaces : éliminez-les au plus tôt !



Rumex



Semer sous couvert ?

Utile surtout dans le cas d'un semis de printemps et d'espèces lentes à l'installation (*dactyle, fétuques, légumineuses*), l'ajout de 50 kg d'avoine dans le mélange couvrira vite l'espace, limitant ainsi le salissement. Une fauche printanière constituera un stock fourrager intéressant, en attendant l'installation progressive de la prairie.

Le semis pourra se faire en deux temps : la céréale en ligne en premier, suivie par le mélange prairial, en ligne ou à la volée. La taille des graines étant totalement différente, incorporer les deux dans un même semoir entraînerait une mauvaise homogénéité du semis.

Adventices annuelles les plus pénalisantes à l'installation de la prairie



Sanve



Mouron des oiseaux
(ou stellaire)



Renouée des oiseaux

La solution chimique, uniquement en cas de danger

Si la levée d'adventices prend des proportions trop importantes, risquant d'étouffer la prairie, ou si des vivaces se développent de nouveau (*chardons, rumex ou berce commune*), un traitement chimique pourra être utile.

Nos conseils d'herbicides pour association graminées – légumineuses à l'installation

Flore dominante	Spécialités commerciales et doses préconisées	Stade minimal de la prairie	T°C mini	Homologation (1)	Coût €/ha
Annuelles dont mouron des oiseaux	BASAMAÏS 2 à 2,5 L	Graminées 3 feuilles	8°C	RG, fêt, dac, fléo, bro, TB	30-40
Rumex de graines, capselle, gaillet, ravenelle, renoncules	GRATIL 20 à 30 g	Légumineuses 2 feuilles vraies	5°C	RG, TB	16-35

(1) RG = Ray Grass ; dac = dactyle ; fêt = fétuque ; bro = brome ; fléo = fléole ; TB = trèfle blanc.

Désherbage chimique, les conditions à respecter

Tout utilisateur de produits phytosanitaires à des fins professionnelles doit posséder un certificat d'aptitude obligatoire : le Certificat individuel Certiphyto.

Dans tous les cas, il est important de prendre le temps de lire l'étiquette du produit pour connaître ses conditions d'application, les risques pour la santé et les précautions à prendre, et respecter l'homologation : dose, espèces concernées (*notamment en cas de mélange*), délai avant récolte...


Préférez des applications tôt le matin et tard le soir par temps poussant : température entre 10 et 20°C, depuis 5 à 6°C pour GRATIL et ALLIE SX, hygrométrie supérieure à 60 %, en absence de vent et avec une période sans pluie d'au moins 4 heures après le traitement (1 heure pour GRATIL).

Matières actives des produits cités

Spécialités commerciales	Société	Matières actives	Classement toxicologique	ZNT (m)
ALLIE SX	DuPont	metsulfuron-méthyle 20%	Xi	5
ARIANE	Dow AgroSciences	2,4-mcpa (ester de 2-ethylhexyl) 266,7 g/L clopyralid 23,3 g/L fluroxypyr (ester 1-methylheptyl) 60 g/L	Xn	5
ARIANE SEL BOSTON BOFIX	Dow AgroSciences	2,4-mcpa (sel de potassium) 200 g/L clopyralid (sel de monoethanolamine) 20 g/L fluroxypyr (ester 1-methylheptyl) 40 g/L	Xi	5
BANVEL 4S	Syngenta	dicamba 480 g/L	Xi	5
BASAMAIS	BASF	bentazone 480 g/L	Xn-N	5
GARLON 2000	Dow AgroSciences	fluroxypyr (ester 1-methylheptyl) 20 g/L triclopyr (sel de triethylamine) 60 g/L	Xi	-
GARLON STAR	Dow AgroSciences	aminopyralid 30 g/L triclopyr 240 g/L	Xi-N	5
GENOXONE ZXE	Agriphar	triclopyr 93 g/L + 2,4D 103,6 g/L	Xn-N	5
GRATIL	Bayer	amidosulfuron 75 %	N	5
HARMONY SX	DuPont	thifensulfuron-méthyle 750 g/kg	N	5
LONPAR	Dow AgroSciences	clopyralid 35 g/L 2,4-d (sel d'amine) 150 g/L 2,4-mcpa (sel d'amine) 175 g/L	Xn-N	5
OPTI-PRE	Dow AgroSciences	aminopyralid 30 g/L fluroxypyr 100 g/L	Xi-N	-

Classement toxicologique : Xn: Nocif Xi irritant, C: corrosif, N: dangereux pour l'environnement, T: toxique, T+: Très toxique
ZNT: Zone non traitée, Elle s'applique au bord des cours d'eau, il existe des moyens de la réduire (bande végétalisée, buses anti-dérive, enregistrement des applications)

Pour plus d'information,
Vos référents « PRAIRIE »
des Chambres d'Agriculture de Normandie

	Calvados	Sophie HARD	02 31 31 87 67
	Eure	Cédric GARNIER	02 32 47 35 70
	Manche	Anastasie FESNEAU	02 33 06 49 24
	Orne	Thierry JEULIN	06 86 76 59 13
	Seine-Maritime	François RATIER	02 35 59 47 65

Crédits photos : S. Hard (CA 14), F. Ratier (CA 76), A. Fesneau (CA 50), M. Harivel (CA 61).

Les Chambre d'Agriculture du Calvados (N° SIRET : 181 400 045 000 17), de l'Eure (N° SIRET : 18 270 003 900 015), de la Manche (N° SIRET : 18 500 004 900 14), de l'Orne (N° SIRET : 18 610 004 600 017) et de la Seine-Maritime (N° SIRET : 18 760 007 700 015) sont agréées par le Ministère chargé de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits Phytopharmaceutiques sous le N°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.